



ÉVÉNEMENTS ATTRACTIONS QUÉBEC LANCE UN APPEL DE PROJETS EN TRANSPORTS ACTIFS ET COLLECTIFS!

Montréal, le 29 mai 2024 – Événements Attractions Québec, le plus grand regroupement de festivals, événements et attractions touristiques au Québec, a obtenu le mandat de la part du gouvernement du Québec pour le déploiement **d'une mesure de 3 M\$ sur trois ans visant à favoriser l'utilisation de transports actifs et collectifs lors des festivals et événements touristiques**. Dans le cadre de ce mandat, ÉAQ lance un appel de projets!

Le programme vise en autres à **soutenir des projets innovants favorisant l'utilisation de transports actifs et collectifs**, et ce, afin de contribuer à **soutenir la collaboration avec les intervenants du milieu de la mise en place d'initiatives** qui inciteront la population à utiliser davantage des modes de transport durables, actif et collectifs lors des festivals et événements touristiques. Ce programme vise à :

- favoriser l'utilisation de transports actifs et collectifs lors des festivals et événements touristiques par la mise en œuvre de projets innovants dans différents milieux et contextes et au cours de différentes saisons;
- contribuer à mieux déterminer les incitatifs ainsi que les types d'aménagements et d'infrastructures ayant le plus grand impact possible afin de réduire les inégalités sociales en matière de santé.

Deux types de projets favorisant l'utilisation de transport actifs et collectifs lors de festivals et événements touristiques peuvent faire l'objet d'une aide financière :

1. Les projets pilotes ou les projets d'immobilisation sur le terrain

Pour être admissible, votre projet doit présenter des dépenses admissibles d'un minimum de 100 000 \$.

Le montant maximal d'aide financière pouvant être accordé pour un projet est de 300 000 \$, et il ne peut excéder 50 % des dépenses admissibles.

Exemple : construction de stationnements de vélos sécurisés, création de villages de cyclistes, offre de service d'entretien de base de vélos,

2. Les projets de sensibilisation et de promotion

Pour être admissible à une aide financière, votre projet doit présenter des dépenses admissibles d'au moins 10 000 \$.

Le montant maximal d'aide financière pouvant être accordé pour un projet est de 75 000 \$, et il ne peut excéder 50 % des dépenses admissibles.

Quels sont les projets admissibles?

Les projets admissibles peuvent inclure des actions qui nécessitent :

- De l'aménagement ou des infrastructures;
- De l'acquisition de matériel;
- De nouveaux services;



- Des activités de sensibilisation et de promotion.

L'appel de projets se poursuivra en continu jusqu'à épuisement des fonds.

Pour en savoir plus sur les demandes admissibles et les conditions d'éligibilité, veuillez consulter [le guide du demandeur](#).

Une session d'information aura lieu le 18 juin 2024 : [inscrivez-vous!](#)

Le soutien financier découle de la Politique gouvernementale de prévention en santé du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) qui prévoit soutenir les intervenants des secteurs du transport et de l'aménagement du territoire dans la mise en place d'initiatives favorisant la mobilité durable. Le tout est en cohérence avec le Plan d'action pour un tourisme responsable et durable 2020-2025 du ministère du Tourisme qui vise, entre autres, à favoriser les moyens de transport durable (axe 2) et à promouvoir un tourisme bénéfique pour les individus et respectueux des collectivités (axe 4). Elle répond aux orientations stratégiques 2022-2025 d'ÉAQ qui visent notamment à soutenir le virage durable et responsable de ses membres et des entreprises de ses secteurs.



À propos d'Événements Attractions Québec

Événements Attractions Québec est le plus grand regroupement de festivals, événements et attractions touristiques au Québec. Sa mission est de concerter, représenter et soutenir son réseau de plus de 500 membres en une communauté dynamique et innovante pour contribuer pleinement à la vitalité de toutes les régions du Québec. Respectivement fondées en 1975 et 1992, Festivals et Événements Québec et la Société des Attractions Touristiques du Québec sont deux OBNL qui œuvrent désormais sous la marque conjointe Événements Attractions Québec.

– 30 –

Pour plus de renseignements ou une demande d'entrevue, communiquez avec :

M. François-G. Chevrier
Directeur général, Événements Attractions Québec
514 993-2746
fgchevrier@eaq.quebec